

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	37 dont 2 pouvoirs

Date de convocation : 12 septembre 2018
Date d'affichage : 12 septembre 2018**SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit du mois de septembre, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle d'honneur de Maringues.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Robert MOLLARD (suppléant de François-Xavier PERRAUD), David MOURNET, Jacques PEROL (suppléant de Jean-Claude MOLINIER), Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Jeanne DEBITON a donné pouvoir à André DEMAY

Absents représentés :

Éric GOLD, Jean-Claude MOLINIER, Jean-Claude PAPUT, François-Xavier PERRAUD

Absents :

Roland GENESTIER

Secrétaire de séance : David MOURNET

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

**Délibération n°2018-121 : ESPACE ENFANCE-JEUNESSE : PROGRAMME DES SURFACES RETENUES
APRES FAISABILITE TECHNIQUE ET FINANCIERE**

Rapporteur : Didier CHASSAIN

Il est rappelé les éléments retenus, lors du conseil communautaire du 7 juin 2018, pour le préprogramme à tester en faisabilité technique et financière.

Sur le site de l'ancienne école maternelle, les entités de programme suivantes ont été étudiées :

- Multi Accueil (20 enfants + 2 accueil urgence)
- Relais Assistants Maternels
- ALSH (96 jeunes de 3 à 11 ans) - Groupe 11 / 13 ans non retenu
- Des locaux communautaires (grande salle de réunion, services techniques)

Il a été présenté aux élus du conseil communautaire le volume des surfaces retenues par pôle suite à une recherche de mutualisation des espaces et d'économies en coûts de travaux.

Locaux par entité fonctionnelle	Surfaces utiles en m ² optimisées
Multi-accueil Graines de Soleil (20 + 2)	286
RAM	70
ALSH (3-11 ans) 48 places (3-6ans) – 48 places (6-10 ans)	367
Locaux mutualisés	327
Salle du conseil communautaire (70 m ² +50m ² mutualisés = 120 m ²)	70
Garage / Ateliers communautaires	90
TOTAL SU m² circulations comprises	1210

Considérant l'estimation du coût de revient prévisionnel des deux variantes proposées par Ophis, suite aux orientations de la Commission ad hoc, le conseil communautaire est invité à se positionner sur un scénario.

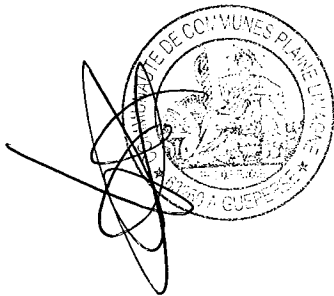
Les élus du Bureau propose de retenir le scénario n°3 optimisé excluant la construction des ateliers pour un coût de revient prévisionnel de 2 409 118 € HT, soit 2 890 942 € TTC.

→ **Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :**

- de retenir le scénario n°3 optimisé pour l'élaboration du programme définitif.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 20/09/2018
Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

